

La Lettre de Bouilh-Péreuilh

Numéro 1 – Mai 2026



Le mot du maire

Le premier mot que je souhaite partager avec vous est celui de **"confiance"**. Une majorité d'électeurs m'a fait confiance en m'élisant maire, je les en remercie. Je souhaite maintenant gagner la confiance de tous, en me tenant à votre écoute et en servant l'intérêt général.

Cette nouvelle *Lettre* doit permettre de vous rendre compte de notre action et de vous informer sur les actualités ou services que nous développons. Et régulièrement, nous échangerons en direct sur nos projets lors de réunions publiques, la première étant le 5 juin prochain.

Pour débiter notre mandat, nous avons construit le budget 2026 et comme prévu, nous découvrons une situation financière difficile qui va limiter notre capacité d'investir dans les prochaines années. C'est pourquoi notre priorité est d'abord de remettre les finances en ordre en faisant des économies.

Mais cela ne nous empêchera pas de vous proposer des services et animations pour vous rendre la vie plus facile dans un esprit de village convivial.

Enfin, en seulement quelques semaines, nous avons commencé à tenir nos engagements de campagne : économies, communication transparente, permanences élargies, soutien renforcé au Comité des fêtes, rencontres avec des experts... Comptez sur notre équipe pour poursuivre avec enthousiasme. Et je compte sur vous pour participer aux différentes manifestations.

Alors à très bientôt pour ensemble, faire vivre Bouilh-Péreuilh !

Benoît Meyer et l'équipe municipale.

Agenda

8 mai à 11h00 : cérémonie de commémoration au monument aux morts, suivie d'un apéritif.

29 mai à 19h00 : fête des voisins, aire de jeux, sous forme d'auberge espagnole, avec l'association "Au Coeur de Bouilh Péreuilh"

5 juin à 18h30 : réunion publique de présentation des projets 2026. Salle des fêtes, suivie d'un verre de l'amitié.

Un vendredi de juin à 18h30 (date à confirmer) : **"Rencontre avec un expert"** Le responsable de la Gendarmerie de Pouyastruc présentera son activité et ses conseils et répondra aux questions. Salle des fêtes.

27 juin : journée festive organisée par le Comité des fêtes

5 Juillet à 17h00 : concert a capella par le chœur de Pau "Les Pléiades". Organisé par la mairie en l'église Saint-Martin. Gratuit avec corbeille. Suivi d'un verre de l'amitié.

D'autres animations sont en préparation, suivez l'actualité sur le site !



La vie du village en direct

Comme promis, nous renforçons la communication entre nous grâce à plusieurs outils :

- Cette **lettre d'information**
- On peut la retrouver avec d'autres informations sur **notre site** : <https://www.bouilh-pereuilh.fr>
- Des **SMS** pour recevoir les informations pratiques et urgentes. Pour cela, abonnez vous sur le site ou communiquez votre numéro de téléphone portable et votre accord en mairie ou par courriel à : mairie.bouilh-pereuilh@orange.fr en indiquant : "Je souhaite recevoir les informations de la commune par sms", suivi de votre nom, prénom et numéro.
- Le **compte Facebook** "Bouilh-Pereuilh ensemble"

En bref

- ✓ **Une nouvelle association** se crée dans notre village, "Au Coeur de Bouilh-Péreuilh" avec l'ambition de développer des activités complémentaires à celles du Comité de fêtes. Contact : laurencedussac@gmail.com
- ✓ Le boulanger qui alimente **la machine à pain** nous a informé qu'il risque de ne pas poursuivre son approvisionnement si les achats ne sont pas plus nombreux. Aussi en mai pensez à utiliser la machine chaque fois que possible et nous échangerons ensemble sur vos attentes et idées lors de notre prochaine réunion publique.

Conseil Municipal

Séance d'installation du conseil du 20 mars 2026

- Election du maire et des 2 adjoints, Caroline Dubuc et Jean-Pierre Duclos
- Lecture de la charte de déontologie des élus.

Conseil du 3 avril 2026

- Délégations au maire
- Désignation de nos représentants au SPANC, SMAEC, SDE et ADI
- Réduction des indemnités des élus sur proposition du maire.

Conseil du 23 avril 2026

- Vote du budget 2026
- Vote de la subventions du Comité des fêtes en hausse pour l'aider à développer son activité si importante pour la vie de notre village.

Prochain conseil municipal le jeudi 2 Juillet.

Les compte-rendus du conseil municipal sont consultables à la mairie et sur notre site internet.

Informations pratiques

Le secrétariat de la mairie est désormais ouvert tous les vendredis de 8h à 12h et de 13h à 15h.

Les permanences des élus sont élargies :

- Le maire reçoit tous les samedis de 9h à 12h et sur rendez-vous auprès du secrétariat (05.62.35.13.88) ou par courriel (mairie.bouilh-pereuilh@orange.fr)
- Les adjoints au maire Caroline Dubuc et Jean-Pierre Duclos reçoivent en représentation du maire, tous les vendredis de 9h à 12h.
- Lors des permanences, un appui aux démarches sur internet est proposé.

Site internet du village : <https://www.bouilh-pereuilh.fr>

Numéros d'urgence :

Pompiers 18 / Police secours 17 / SAMU 15
Urgence électrique 09 .72.67.50.65.

